



RAPPORT DE LA REUNION SOUS REGIONALE DU GROUPE AFRIQUE CENTRALE A la 4^{ème} Plateforme Régionale Afrique de RRC

Date : 13 février 2013

Lieu : Hotel Ngurgoto Mountain Lodge, Arusha – Tanzanie

Salle : MERU Hall

Participants

1. Président : Mr Dominique Kuitsouc, Point focal RRC/ECCAS
2. Rapporteur : Mr Jean Théodore Efolote, Assistant Technique ECCAS

Membres

3. Mme Togo Hortense, Point focal Gabon
4. Mme Tesse Mbia MABILO, Point focal Tchad
5. Mr. Sacramento Quaresma Cecilio, Point focal Sao Tomé et Principé
6. Mr Edmond Paul Makimouha, Point focal Congo
7. Dr Kalambay ; Conseiller régional sur la préparation et réponse aux désastres
8. Général Fabien Ndayishimiye, Point focal Burundi
9. Mr Jean Baptiste Hatungimana, Secrétaire PFN Burundi
10. Bienvenu H. Djossa, Bureau des NU pour la Délégation Burundaise
11. Mr Moise Kabongo Ngalula, Délégué CR DRC
12. Mr. Faustin Tsimi, Délégué CR Camerounaise
13. Mr. Jean-Moise Modessi-Waguedo, Délégué CR RCA

Les points suivants ont été examinés

1. L'état des lieux de la mise en œuvre du CAH 2005 – 2015
2. Les priorités d'actions d'ici 2015
3. La consultation pour le cadre post-2015

De l'état des lieux de la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyōgo

Il se dégage de l'analyse de la photographie actuelle en Afrique centrale que le CAH 2005-2015, a permis de réaliser des avancées significatives tant au niveau de la sous-région qu'à celui des Etats.

Sur le plan régional

1. Adoption en mars 2007 à Brazzaville par les Chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEEAC de la Politique générale de la sous-région en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles qui traite des questions spécifiques liées à la RRC ;

2. Allocation progressive et significative des ressources propres du Secrétariat Général de la CEEAC à la GRC : 120.000 Dollars en 2010, 160.000 Dollars en 2011 et 220.000 Dollars en 2012.
3. Coopération stratégique et opérationnelle avec UNISDR, PNUD, UNOCHA et ACMAD ... pour le renforcement de ses capacités en vue de mieux soutenir les Etats
4. Adoption d'une stratégie Régionale Afrique Centrale de Prévention des Risques, de Gestion des catastrophes et d'Adaptation aux Changements Climatiques assorti d'un cadre d'action pour sa mise en œuvre et d'un Plan Triennal d'Action 2013 – 2015 pour la RRC et d'un Plan d'Action de Préparation et de Réponse aux Catastrophes.
5. Mise en place d'une Plateforme sous régionale Afrique centrale pour la RRC ;
6. Organisation des forums annuels de Prévision Climatique Saisonnière pour la Prévention des Catastrophes avec ACMAD
7. Organisation des consultations régionales annuelles sur la préparation et la réponse aux catastrophes en Afrique Centrale en partenariat avec l'UNOCHA.
8. Des programmes régionaux de renforcement des capacités, d'élaboration de méthodes et de normes de surveillance et d'évaluation des aléas et de la vulnérabilité, à l'appui des efforts entrepris aux niveaux national et régional pour atteindre les objectifs fixés dans le CAH et le Programme d'Action Africain (PAA), sont en cours de finalisation avec l'appui financier du PNUD/BCPR et du GFDRR (Dispositif Global pour la Prévention des Catastrophes et le Relèvement) de la Banque Mondiale (BM).

Au niveau des Etats

Par rapport à la priorité 1 : La RRC comme une priorité nationale et locale avec une base institutionnelle solide pour la mise en œuvre

- Presque tous les Etats disposent d'un cadre législatif pour la RRC
- Intégration des questions liées à la GRC et CC dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté ou dans les plans nationaux de développement dans six pays de la sous-région.
- Trois Etats sur dix ont développé une stratégie nationale pour la prévention des risques.
- Quatre pays sur dix disposent d'une Plateforme Nationale de RRC fonctionnelle.
- Tous les Etats essaient de prévoir au budget national des ressources pour la Prévention des Catastrophes
- Des efforts de décentralisation des activités des plateformes de prévention des risques ont été relevés dans les pays qui en disposent.
- Les autres pays disposent pour la plupart des mécanismes d'intervention humanitaire, mais qui ne prennent pas en compte suffisamment la RRC.

Par rapport à la priorité 2 : Identification, évaluation, surveillance des risques de catastrophe et amélioration de l'alerte précoce

Globalement, on note :

- Une connaissance très peu précise des aléas en raison de l'inexistence de données issues des évaluations générales des risques ;

- Des efforts globaux et sectoriels existent, mais manquent de capacités, notamment en ce qui concerne :
 - ✓ La formation des observateurs du climat ;
 - ✓ L'évaluation sectorielle des vulnérabilités et des risques au niveau nationale et local ;
 - ✓ L'établissement sectoriel de la cartographie des risques ;
 - ✓ Le recueil et la diffusion des informations sur les catastrophes ;
 - ✓ La coopération régionale et internationale pour l'évaluation des risques au niveau régional ;
 - ✓ L'établissement des données sur les risques épidémiologiques ;
 - ✓ La réhabilitation des stations hydrométéorologiques.

Par rapport à la priorité 3 : Utilisation des connaissances, de l'innovation et de l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux

Il y a lieu de noter :

- Un début d'implication et de sensibilisation des médias dans quelques Etats en ce qui concerne le rôle qu'ils doivent jouer en matière de RRC.
- L'utilisation des événements commémoratifs internationaux célébrés chaque année, tels que la Journée Internationale de Prévention des Catastrophes (JIPC) comme plages de sensibilisation et de formation de masse dans la plupart des pays.
- Au plan infrastructurel, initiation de la création par le Cameroun d'un Centre Régional de Protection Civile dont les activités ont démarré en 2010 avec des cours de formation continue.
- La recommandation des ministres en charge de la RRC lors de l'adoption de la Stratégie Sous Régionale, pour que le Centre Régional de Protection Civile de Yaoundé devienne un Centre d'Excellence spécialisé de la CEEAC.
- La création depuis près de 10 ans d'un Master en sécurité, défense, gestion des conflits et des catastrophes à l'Université de Yaoundé II au Cameroun.
- Des initiatives en cours dans quelques pays à l'effet d'intégrer la RRC dans les programmes d'enseignement du primaire et du supérieur.

Par rapport à la priorité 4 : Réduction des risques sous-jacents

Il est signalé :

- Des efforts manifestes dans quelques pays, notamment en ce qui concerne la collaboration entre les Points Focaux et ceux de la CCNUCC et de la Lutte contre la Désertification et la Sécheresse.
- Au niveau sanitaire et agricole, il y a une tendance généralisée de collaboration limitée malheureusement à la préparation et à la réponse aux crises.

Au niveau de la priorité 5 : Au niveau de la priorité 5 : Renforcement de la préparation aux catastrophes pour une meilleure réponse à tous les niveaux.

On note :

- Presque tous les Etats disposent d'un mécanisme plus ou moins formel de réponse aux catastrophes, mais qui ne répondent pas toujours aux règles de succès.
- 2 pays sur 10 ont un Plan de Contingence National de Réponse aux Catastrophes.

- Seul le Burundi dispose :
 - ✓ D'un Plan de Contingence pour la gestion des urgences, assorti des Plans d'Organisation des Secours (ORSEC) et Des plans d'urgence provinciaux ;
 - ✓ Des plans d'urgence sectoriels en cours d'élaboration pour la santé, l'éducation et de l'agriculture,
 - ✓ A organisé quelques exercices de simulation du Plan de contingence pour les membres des plates-formes provinciales.
- Le Gabon a élaboré un Plan de Contingence National en attente de validation.
- Le Cameroun organise chaque année un exercice pour la revue de son plan et que le Fonds d'urgence mis en place dispose d'un guichet humanitaire pour une réponse rapide aux catastrophes.

Les défis

- Les Etats ont besoin d'un plaidoyer de haut niveau pour susciter engagement politique effectif des décideurs afin d'accroître les progrès en matière de la RRC ;
- Aucune banque de données n'existe sur les aléas, les risques et les capacités. Comment mettre en place un système de collecte, de documentation et d'analyse des données?
- Le développement du processus au niveau des communautés de base n'est pas encore effectif en raison du retard accusé;
- L'Afrique centrale est la seule CER en Afrique dépourvu d'un Centre Climatique Régional (CCR). Le défi et l'enjeu aujourd'hui est de parer à ce déficit actuellement comblé par l'ACMAD;
- La mobilisation des ressources constitue jusqu'ici une des difficultés majeures dans tous les pays d'Afrique Centrale ;
- L'intégration de la RRC dans les programmes de développement et dans tous les secteurs d'activités n'est pas encore effective, ce qui constitue un sérieux défi.
- Des difficultés persistent quant à la transformation des données météorologiques en produits utilisables.
- L'urbanisation anarchique croissante constituera sans nul doute un réel problème de développement pour les générations futures si rien n'est fait aujourd'hui. Mais la difficulté réside dans la capacité des politiques à comprendre le phénomène qui se développe pourtant au jour le jour ;
- La collaboration entre les Points Focaux de la RRC et ceux de la CCNUCC et de la Lutte contre la Désertification et la Sécheresse reste un énorme défi à relever
- Les contacts sont moins permanents avec du bureau régional de l'UNISDR.
- Problème de manque de stratégie et de mécanisme de coordination dans la plupart des Etats qui rend difficile la coordination et le plaidoyer, nonobstant quelques missions de terrain
- Tous les Etats ne disposent pas d'une stratégie et d'un mécanisme de coordination et de dialogue.

Des priorités d'actions d'ici 2015

Le retard dans la mise en œuvre du CAH et du PAA est important en Afrique Centrale en raison de l'engagement tardif de la CEEAC dans le processus. L'existence depuis Juin 2012 d'une Stratégie Régional, d'un Cadre et des Plans d'Action Opérationnels de mise en œuvre devrait contribuer à rattraper ce retard.

Les priorités d'action d'ici 2015 en Afrique centrale dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes sont inscrites dans son plan d'action triennal, allant de 2013 à 2015.

La CEEAC a l'ambition d'utiliser cet instrument opérationnel pour combler les lacunes à l'origine du retard, mais compte sur les appuis pluriels techniques et financiers de ses partenaires. Il s'agira notamment :

- ✓ De renforcer les capacités nationales et régionales de coordination et d'échange multisectoriels, notamment à travers l'assistance aux Plates-Formes Nationales qui existent et qui fonctionnent normalement et l'appui à leur développement là où elles n'existent pas ;
- ✓ D'institutionnaliser la Plateforme Régionale Afrique Centrale de RRC ;
- ✓ De faciliter le développement des stratégies nationales dans tous les Etats ;
- ✓ De soutenir le développement au niveau de chaque Etat des législations sur le RRC ;
- ✓ De développer au moins deux systèmes d'Alerte associés aux plans de contingence multirisques à mettre en place dans au moins 08 pays ;
- ✓ D'accélérer le processus de création d'un CCR pour l'Afrique Centrale ;
- ✓ D'accroître la sensibilisation du public et l'engagement politique en faveur de la RRC avec un accent particulier sur la lutte contre les causes sous-jacentes des risques de catastrophe et la résilience urbaine ;
- ✓ De renforcer les capacités nationales et régionales pour l'identification et l'évaluation des risques de catastrophe, le développement des bases de données ;
- ✓ De promouvoir le partage des données sur les risques entre les Etats sur les aléas hydrométéorologiques ;
- ✓ De promouvoir l'intégration de la RRC dans les politiques, les stratégies, les programmes et les plans sectoriels ;
- ✓ De continuer avec les rencontres multipartites incluant les Points Focaux Nationaux et régionaux de la CCNUCC et de la Convention sur la Désertification et la Sécheresse ; à l'effet de mieux adresser les risques sous-jacents et l'intégration de la l'Adaptation au Changement Climatique dans la RRC ;
- ✓ De soutenir l'évaluation et la mise en œuvre du CAH, ainsi que les discussions sur le futur cadre au niveau des Etats.

L'approche méthodologique des consultations pour le cadre HFA2

Les consultations post 2015 pourront être menées à travers les plateformes nationales et s'étendre aux principales parties prenantes : Les universités, les partenaires actifs dans la RRC et la résilience et les communautés.

La CEEAC a déjà démarré le processus de consultations régionales in situ au Burundi et en République Démocratique du Congo avec le soutien financier de l'UNISDR. Cette approche devrait se poursuivre avec d'autres pays en 2013, en utilisant différentes opportunités offertes telles que les réunions organisées par les autres secteurs ; notamment l'environnement, l'agriculture, la foresterie, la santé...etc. ; ainsi que les plates-formes nationales et régionales de RRC.

Le principal constat au sortir des premières évaluations sur le terrain est que le CAH est très peu connu quasiment dans tous les secteurs. La majorité des acteurs

reconnaît son existence sans pour autant maîtriser le contenu, mais une bonne partie l'ignore complètement. Seule une minorité constituée en grande partie des responsables de la Plateforme Nationale maîtrisent plus ou moins ses articulations prioritaires. Cependant, la RRC est une réalité et contribue plus ou moins à sa mise en œuvre.

Ces consultations devraient également être l'occasion :

- D'accélérer la mise en œuvre du Cadre actuel et
- D'améliorer les rapports sur la mise en œuvre du CAH.

Résultats des consultations préliminaires sur le Cadre post-2015

1. Bon nombre de pays de l'Afrique centrale viennent à peine de commencer la mise en œuvre du CAH. Il est par conséquent souhaitable que le cadre post Hyogo prenne en compte leurs situations particulières, et que l'après 2015 recommande la continuité du présent cadre, tout en incluant des priorités nouvelles et des objectifs plus pertinents découlant de sa revue.
2. L'Afrique Centrale pense que le CAH n'a pas été suffisamment vulgarisé et par conséquent inconnu de la majorité des acteurs. Elle souhaite par la même occasion que le futur cadre mette l'accent sur sa diffusion ainsi que sur la formation dans sa mise en œuvre, son évaluation et son interprétation.
3. Le futur cadre devra mettre l'accent sur le renforcement des capacités des cadres de dialogue et de coordination nationales et sectoriels, faire de cette activité la première des priorités et recommander l'accroissement de ses capacités de fonctionnement. Car ces structures sont des préalables utiles à la conception des outils de plaidoyer et de sensibilisation en direction des décideurs et des acteurs stratégiques, pour une intégration effective de la RRC dans les grandes priorités nationales.
4. Les partenaires au développement devraient être invités à accroître leurs soutiens financiers au regard de nouveaux défis et de la faible capacité des pays pauvres.
5. Par ailleurs, et afin de créer des avenues pour l'intégration effective de l'ACC à la RRC d'une part, et pour la collaboration effective entre les agences gouvernementale en charge des questions de sécheresse et celles en charge de la RRC, des responsabilités plus contraignantes devraient être confiées aux différentes agences onusienne parties prenante au système de la SIPC, notamment celles en charge des Conventions de Rio, de l'agriculture et ou de la sécurité alimentaire.
6. Le futur Cadre d'Action pourrait essayer d'harmoniser le champ conceptuel de la RRC afin de rendre plus fluide le dialogue entre les intervenants, et préciser davantage les responsabilités de chaque entité onusienne et les autres organismes pour la mise en œuvre des priorités d'action déclinées.